

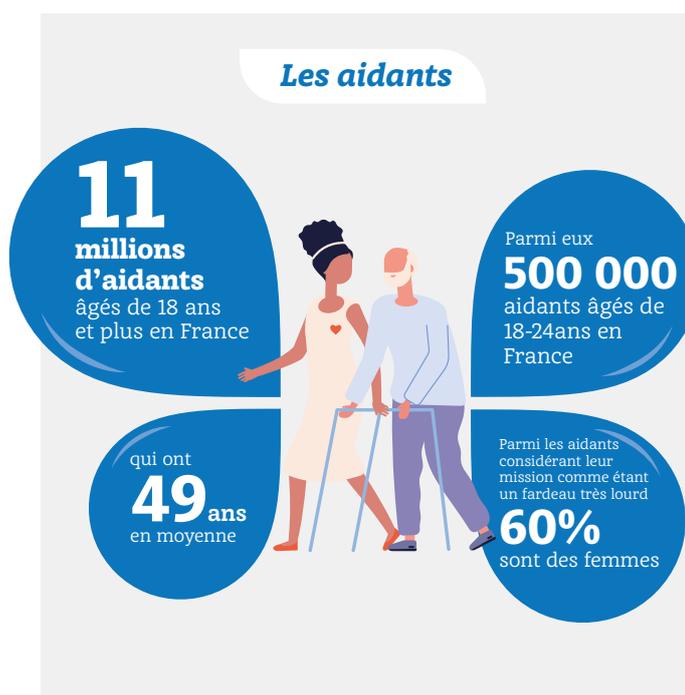
La situation des Aidants en France en 2020

Enquête nationale Ipsos/Macif

GAME CHANGERS



Les aidants



Les aidés



Aidants & aidés : qui sont-ils en 2020 ?

Près de 3 Français sur 10, âgés de 18 ans et plus, soit 11 millions¹ d'aidants en France

- L'aidant assiste dans ses actes de la vie quotidienne (au moins deux fois par semaine) une personne de son entourage proche, qui du fait d'un handicap, d'un âge avancé ou d'une maladie ne peut pas vivre en totale autonomie.
- Près d'un quart des aidants intervient seul, sans accompagnement (24 %, contre 21 % en 2010).
- Dans plus des trois quarts des cas les aidants n'interviennent pas seuls (76 %) et font appel à un professionnel (aides à domicile, infirmières, aides ménagères, ou encore établissements de jour) (53 %). Pour les autres c'est l'entraide avec d'autres proches qui prévaut (amis, voisins, autres membres de la famille (38 %).

Profil de la personne aidée

- Elle fait partie du cercle familial proche (83 %), et dans près d'un cas sur deux (44%) il s'agit d'un parent.
- C'est le plus souvent une femme (66 %) qui présente un âge moyen assez élevé autour de 72 ans.
- La principale cause de dépendance est l'âge (53 %) suivie de la maladie (45 %) et du handicap (34 %).
- Dans plus de 7 cas sur 10 la personne aidée vit au sein de son propre domicile (72 % contre 62 % en 2010).
- 50 % ne bénéficient d'aucune aide financière, qu'elle soit publique ou privée (contre 63 % en 2010).

1. À la suite d'une phase de cadrage réalisée auprès de 2115 répondants âgés de 18 ans et plus représentatifs de la population Française et en tenant compte de la marge d'erreur (+/- 2 points), nous pouvons extrapoler, sur la base de la définition retenue dans le cadre de cette étude, à une population d'aidants actuels de 9,5 millions à 11,5 millions de Français âgés de 18 ans et plus.

Quels impacts sur la vie des aidants ?



Finances

L'aide apportée est une charge économique pour

47%
des aidants



Vie professionnelle

46%
des aidants

actifs ont dû **aménager leurs horaires, réduire leur temps de travail ou arrêter de travailler.**



Vie sociale/familiale

L'aide apportée a un impact négatif sur leur **vie sociale ou familiale** pour

45%
des aidants

Les aidants et la crise Covid-19

Pendant le confinement...

60%

des aidants se sont sentis dépassés

1 aidant sur 2

- a eu des difficultés pour obtenir une aide extérieure
- a dû faire face à la fermeture de la structure d'accueil de la personne aidée

Un engagement qui impacte tous les aspects de la vie des aidants

Une forte implication au quotidien, une aide à la fois concrète et psychologique...

- 93 % déclarent rendre visite à leurs aidés au moins une fois par semaine et près des trois quarts se déplacent même plusieurs fois par semaine (73 %).
- L'aidant fait partie intégrante de la vie quotidienne de la personne aidée qui intervient pour de multiples tâches (6,3 en moyenne).
- Des tâches qui sont d'autant plus nombreuses lorsque aidants et aidés partagent le même foyer (8,8 tâches) ou lorsque l'aidant se déplace quotidiennement chez la personne aidée (8,5 tâches).
- Il s'agit le plus souvent d'une aide pour **faire les courses et/ou pour entretenir le logement (81%)**, pour faire des sorties à l'extérieur (68 %), pour organiser la **gestion du quotidien** (intervention des différentes aides, prises de décisions, etc.) (66 %), ou encore **d'une aide beaucoup plus personnelle (santé, hygiène, toilette, etc.) (55 %)**.
- Au-delà de ces interventions très concrètes il s'agit aussi pour l'aidant d'apporter un **soutien moral** (73 %).

Les aidants s'impliquent plus fortement en 2020 dans la vie quotidienne de la personne aidée : 75 % en 2010 / 81 % en 2020

... et une charge économique importante pour certains.

- Alors qu'ils sont plus d'un tiers à apporter un soutien financier à la personne aidée (33 %), 9 aidants sur 10 ne perçoivent aucune contrepartie financière pour leur engagement (90 %).
- Cette intervention financière n'est pas sans conséquence : 47 % parlent de l'aide apportée comme étant une charge économique (57 % chez ceux qui interviennent seuls auprès de la personne aidée).

La difficile conciliation entre leur vie personnelle et leur vie d'aidant :

- Près d'un aidant sur deux fait le constat d'un impact négatif sur sa vie sociale ou familiale (45 %).
- La vie professionnelle n'est pas épargnée (39 %) : **aménagement des horaires (17 %)**, **réduction de temps de travail (12 %)** voire même **arrêt de l'activité professionnelle (10 %)**.
- Les jeunes actifs âgés de 25 à 34 ans témoignent **d'autant plus d'incidences sur leur vie professionnelle** : plus de la moitié rapporte au moins une conséquence (55 %), allant même jusqu'à une mutation géographique (10 %) ou un changement d'emploi (10 %).

La majorité des aidants fait le constat d'impacts réels sur sa vie quotidienne notamment sur **son moral (69 %)**, **sur le temps consacré à sa famille (60 %) ou à ses loisirs (57 %)**. Plus d'un sur deux témoigne d'un impact sur sa santé (53 %).

Quelles sont les principales difficultés rencontrées ?

50%

se sentent parfois **seuls, non soutenus** moralement



53%

s'estiment **mal informés** sur leur rôle d'aidant



62%

Se sont déjà retrouvés dans un **état d'épuisement intense/ surmenés**



74%

des aidants déclarent avoir parfois **besoin de répit pour souffler**



Des aidants fragilisés, se sentant isolés et mal informés...

Épuisement et surmenage sont exprimés par la majorité des aidants.

Dans ce contexte, il apparaît peu surprenant que **près de trois quarts des aidants ressentent un besoin de répit pour souffler (74 %)**, une charge psychologique qui pousse même 2 aidants sur 10 à ne plus vouloir s'occuper de la personne en question (21 %).

Ces difficultés à gérer leur rôle d'aidants provoquent **un état d'épuisement réel, de surmenage chez plus de 6 aidants sur 10 (62 %)**.

... des dispositifs d'aides méconnus et trop peu sollicités.

Alors qu'ils sont **plus de la moitié à se sentir mal informés à propos de leur rôle (53 %)**, près du quart des aidants n'ont recours à aucune source d'information afin d'organiser l'aide nécessaire à la personne qu'ils aident (23 %), une proportion d'autant plus élevée chez les aidants seuls (34 %).

Le niveau d'information ne progresse pas : un aidant sur deux s'estime toujours mal informé sur son rôle (51 % en 2010, 53 % en 2020).

À l'exception du **don de RTT qui constitue la mesure la mieux identifiée des aidants (65 %)** et dans une moindre mesure du **congé de proches aidants (56 %)**, ces derniers affichent une réelle méconnaissance des services pouvant leur être proposés

(47 % ont déjà entendu parler du congé de solidarité familiale et 46 % du droit au répit).

Connaître ces services n'implique pas systématiquement d'y avoir recours. Quelles que soient les mesures, **ce sont moins d'1 aidant sur 10 qui a déjà activé une aide, la plus répandue étant le droit au répit** (activé par 9 % des aidants -19 % lorsqu'ils en ont déjà entendu parler). On observe toutefois que les aidants de moins de 35 ans sont plus nombreux à prendre les initiatives pour en bénéficier.

NB : La loi d'adaptation de la société au vieillissement votée en décembre 2015 crée un droit au répit. Ce droit au répit permet aux proches aidants des personnes âgées en perte d'autonomie de se reposer ou de dégager du temps.

Des attentes fortes vis-à-vis des solutions de répit et des mesures liées à l'habitat

Les aidants, dont les difficultés rencontrées sont réelles, reconnaissent massivement et quasi unanimement l'utilité de services pouvant être mis en place.

Pour autant, en dépit des difficultés rencontrées dans leur quotidien, les aidants vivant au sein du même logement que la personne aidée, n'envisagent pas son placement dans une structure adaptée.

Quelles solutions demandent-ils ?

93%
des aidants
considèrent
utiles



89%
des aidants
jugent
également
utiles

- La création d'une **aide à domicile ponctuelle** pour une période donnée.
- La mise en place d'**aides techniques et financières** pour l'aménagement du logement.
- La création d'**établissements spécialisés d'accueil temporaire**.
- La **simplification des démarches administratives** pour l'accès à des solutions d'accueil temporaire.

Plus de 7 aidants sur 10 s'y refusent (73 %), un refus d'autant plus marqué chez les aidants seuls (83 %). La volonté de la personne aidée à rester chez elle (46 %) ainsi que le coût trop élevé des établissements (36 %) sont des freins pour les aidants favorables au placement de l'aidé dans un établissement spécialisé (27 %).

93 % des aidants considèrent utile la **création d'une aide à domicile ponctuelle** pour une période donnée, la mise en place d'aides techniques et financières pour l'**aménagement du logement**.

89 % jugent également utile la **simplification des mesures administratives** pour l'accès à ces solutions d'accueil temporaires.

Ils appuient également massivement l'idée d'une politique nationale plus engagée à la fois de la part **du Gouvernement** mais également de la part **des entreprises**, desquelles ils attendent un peu plus de compréhension :

- Le lancement d'un plan national de renforcement et de diversification des solutions de répit à destination des aidants, adossé à un financement supplémentaire : 86 %
- L'intégration obligatoire dans les objectifs RSE des entreprises, des actions menées en faveur du soutien aux salariés s'occupant d'un proche : 83 %.

 **Retrouvez l'intégralité de l'enquête sur :**
aveclesaidants.fr

Une nouvelle génération d'aidants : les 18-24 ans

Encore peu nombreux, puisqu'ils représentent **4 % de la population des aidants**, les membres de cette nouvelle génération prennent cette mission à cœur sans pour autant suivre le même schéma que leurs aînés. Pour 46 % d'entre eux, **la personne aidée est un grand-parent**.

Leur mission en tant qu'aidant impacte moins leur vie de jeunes adultes que celle des aidants des classes d'âge supérieures :

- Un impact moindre sur leur moral (53 % vs 69 % au global)
- Un impact moindre sur le temps consacré à leur famille (43 % vs 60 % au global)

Pourtant, le jeune aidant s'adonne tout autant à une multitude de missions :

- La gestion des affaires courantes, du budget et des rendez-vous : 26 % vs 51 % au global
- L'aide à la prise de décisions : 27 % vs 44 % au global
- La coordination des intervenants professionnels : 7 % vs 31 % au global

